CHRONIQUE RÉGIONALE

TOURCOING

Précisions relatives au paiement des allocations familiales aux veuves chargées de famille

La délégation régionale à la famille communique :

Une circulaire du 24 mars 1943 du commissaire général à la famille et du secrétaire d'Etat au travail précise les conditions d'attribution des allocations familiales à certaines catégories de veuves dont le mari, décédé avant le 1er septembre 1943 et après la date de la mise en vigueur des allocations familiales dans la profession qu'il exerçait, percevait ces prestations lors de son décès.

Veuves d'employeurs. — Les caisses de compensation ne sont tenues d'assurer le service des allocations familiales qu'aux veuves des employeurs décédés postérieurement au 31 mars 1940.

Veuves de travailleurs indépendants. — Il n'a pas toujours été possible de constituer, en temps utile, des organismes de compensation destinés à payer à cette catégorie de travailleurs les prestations du Code de la famille. Dans de nombreux cas, les affiliations n'ont été recueillies qu'au cours du dernier trimestre 1940 ou du 1er trimestre 1941.

Malgré cet état de choses, la date de mise en application du Code de la famille doit être retenue et les caisses sont invitées à accueillir favorablement les demandes de veuves dont le conjoint est décédé depuis le 1er avril 1940.

Les veuves de salariés employés en France au service des troupes d'occupation perceivront leurs prestations auprès des caisses désignées à cet effet (Nord : Interprofessionnelle, 49, rue Boucher-de-Perthes, à Lille), à condition que le conjoint soit décédé depuis le 1er novembre 1942, alors qu'il travaillait pour les autorités d'occupation.

Les veuves de salariés partis en Allemagne au titre de la relève toucheront allocations de la caisse dont relevait l'employeur qui occupait leur mari au moment de son départ.

Veuves de salariés. — Des salariés n'ont pu bénéficier, de leur vivant, des allocations familiales et, le cas échéant, de salaire unique, en raison du défaut d'affiliation de leur ex-employeur à une caisse de compensation.

Cette situation ne saurait porter préjudice aux veuves dont elle sévirait qui devront être appelées à percevoir les allocations rétroactivement à compter du 1er septembre 1942, si le décès du mari est antérieur à cette date; ou à partir du jour du décès, si celui-ci est postérieur à la date précitée, sauf recours de la caisse contre l'employeur défaillant.

Jury des études musicales du Nord de la France

Poursuivant sa session, cette organisation, qui tient ses séances, 302, rue de Solférino, à Lille, a commencé l'après-midi du mercredi 9 juin, à l'audition des violonistes.

Cette séance était présidée par M. Alfred Desenclos, 1er grand prix de Rome et nouveau directeur du Conservatoire de Roubaix.

Voici les récompenses qui ont été proclamées :

Primaire (2me div.). — 1re mention à l'unanimité : Maurisette Verplanck. 1re mention : Paulette Prouvost, Régis Delsarte (M. Bequedin), Jean Boutelle, Raphaël D'Halluin (Mme Bernardy, de Lille) ; 2me mention : Michel Plouvier (M. Bequedin). Secondaire (2me div.). — 1re mention : Marie-Rose Bumbe (M. Lamendin, Hénin-Liétard) 1re division : 1re distinction : Roland Beelen (Mme Bernardy), Françoise Willot, Antoni Fluquet (M. Bequedin), 2me distinction : Jean-Marie Liéter, André-Bernard Van Nieuwenhuyse, Anne-Marie Willot, (Mme Bequedin) Christiane Hurtevent (M. Lamendin), 3me distinction : Françoise Gaillet (Mme Bernardy), Albert Verhague (M. Bequedin). — Supérieur (1 division). 1er prix : Wacław Rosa, Jean Zajech ; 2me Bouquet de fleurs ; 3me prix : Suzanne Bailleul (Inst. des jeunes aveugles de Lille) ; 1re accessit : Charles Vouters (M. Bequedin) ; Violoncelle (secondaire, 2me division), 1re mention : Hélène Olczyk (M. Hérévé, Béthune).

INSTITUT INDUSTRIEL DU NORD (adresse provisoire, 50, rue Gauthier-de-Châtillon, Lille). — L'examen d'admission en 1re année aura lieu les 24, 25 et 26 juin ; clôture des inscriptions le 18 juin. Tous les candidats subiront les épreuves écrites et orales.

Les résultats seront publiés le 10 juillet.

Seuls les candidats possédant le baccalauréat mathématiques avec au moins la mention « Assez bien » seront admis de droit en 1re année. Comme les résultats de la session du baccalauréat ne seront pas encore connus, il est recommandé à tous les jeunes gens désireux d'entrer à l'Institut industriel de se présenter à l'examen d'admission.

LILLE

UN MALFAITEUR EST SURPRIS PAR LES PROPRIÉTAIRES DE LA MAISON QU'IL CAMBRIOLAIT. — Dans la soirée de lundi, Robert Van Dingenem, demeurant 248, rue de l'Arbrisseau, projeta de cambrioler l'épicerie située au 32 de la rue des Sarrazins, tenue par M. et Mme Serrure-Pile. Par la gouttière, il escalada la façade de l'immeuble et pénétra dans une chambre du premier étage.

Il se trouvait dans la salle à manger lorsque M. et Mme Serrure rentrèrent à au logis. Van Dingenem resta tapi dans l'ombre.

Peu de temps après, Mme Serrure monta se coucher et traversa la pièce. Elle aperçut le cambrioleur qui, se jetant aussitôt sur elle, lui porta trois coups de matraque. M. Serrure, cependant, avait entendu du bruit. Accompagné d'un voisin, M. Albert Lambels, 70, rue des Sarrazins, il appréhenda le malandrin, le désarma et le remit entre les mains de la police.

NORD

DES MEMBRES D'ADMINISTRATIONS MUNICIPALES SONT DÉMIS DE LEURS FONCTIONS. — Le « Journal Officiel » du 8 juin publie des arrêtés révoquant de leurs fonctions MM. Demeurer, maire de Lieu-Saint-Amand (Nord) ; Broutin, adjoint au maire de Tilloy-Marchiennes (Nord) ; Provost, conseiller municipal de Petite-Synthe (Nord) ; Boucly, conseiller municipal de Wambaix (Nord).

DEUX GAMINS FILENT LE CENTRE D'INITIATION PROFESSIONNELLE DE LA MADELEINE. — Samedi dernier, en fin d'après-midi, deux gamins, élèves du centre d'initiation professionnelle, 194, rue de Lille, se laissaient volontairement enfermer dans l'immeuble de ce centre, en vue d'y dérober des marchandises et des victuailles.

Ils forcèrent la porte d'entrée du magasin et firent main basse sur 40 kilos de margarine, 70 savonnettes, une machine à écrire, quelques douzaines de crayons, 10 paires de « bleus » de travail, des vêtements et des boîtes de biscuits vitaminés.

A 23 h., aidés par un certain Jean Cauchies, 41 ans, aide-chimiste, 12, place de la Boucherie, ils sortirent du local. Ce dernier individu vendit la margarine au prix de 230 fr. le kilo, à Eugène Vanaingest, 35 ans, chef coupeur, demeurant à Lille, 40, rue d'Angleterre, et aux époux Buys, domiciliés 38, rue de Berkem. Tout ce joli monde a été déféré au parquet.

SOMME

L'aide de Saint-Etienne à sa filleule Abbeville

La municipalité de Saint-Etienne vient d'organiser en faveur de sa filleule Abbeville, une vente de vignettes sans valeur d'affranchissement représentant la basilique de la ville martyre. Cette vente a obtenu un gros succès.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 9 juin 1943
Présidence de M. Lapeire

Exportation interdite. — Marcel Fiat, carrière Desflandre à Roncq, avait vendu une quantité importante de blé qui était destiné à passer la frontière pour être vendu à bon prix en Belgique. Les acheteurs, Valère Watteyn et Julien Picavet, de Mouscron, s'étaient chargés d'acheminer la marchandise. Mais grâce à la vigilance des douaniers l'opération échoua. Vendeur et acheteurs, ainsi que l'intermédiaire Jules Vanmerhaeghe, rue des Chats-Huants, à Roncq, s'entendent condamner : pour le délit de droit commun, Fiat, à 6 mois de prison et 30.000 fr. d'amende ; Vanmerhaeghe à 4 mois de prison et 30.000 fr. d'amende ; Watteyn et Picavet, par défaut, à un an de prison et 50.000 fr. d'amende chacun ; pour le délit douanier, aux mêmes peines de prison avec confusion, et à une amende de 216.000 fr. et une astreinte de 108.400 fr.

Le tribunal ordonne, en outre, l'insertion du jugement.

Outrages. — Les époux Lesaffre-Denya, 8, rue de Denain à Roubaix, transportaient irrégulièrement une certaine quantité de beurre acheté hors la réglementation lorsqu'ils se trouvèrent face à face avec des inspecteurs du contrôle. Pour tenter d'échapper à leurs investigations, Lesaffre porta des coups de pied aux inspecteurs afin de protéger la fuite de sa femme. La police intervint et force resta finalement à la loi. Cette aventure coûte un mois de prison à Lesaffre et six jours à sa femme.

Le bien d'autrui. — Faisant croire qu'il était en possession d'un lot important de laine disponible pour la vente, Raymond Lemaire, 48, rue Raspail, à Tourcoing, soutira une somme de 100.000 fr. à un acheteur éventuel par trop crédule. Il est condamné à 18 mois de prison et 6.000 francs d'amende.

— Blanche Masey avant demeuré rue du Moulin, à Tourcoing, s'est approprié indument de nombreux effets d'habillement et a détourné des cartes de rationnement au préjudice de plusieurs personnes.

Le tribunal lui inflige 18 mois de prison et 3.000 fr. d'amende.

CARNET

NAISSANCES

— M. et Mme Jacques Flévez-Baudry ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fille Catherine.

Clinique Boucicaut, Rx, du 9 au 21, 23, rue de Lannoy, à Sailly. 950010

— Annick est heureuse de vous annoncer la naissance de sa petite sœur Claudie.

De la part du docteur et Mme Tremble-Flipo, de Hornoy (Somme). Le 3 juin 1943. 950010

— Annie, Françoise et Jean-Pierre ont la joie de vous annoncer la naissance de leur petit frère Jacques.

De la part de M. et Mme Montagne-Tapie, 73, avenue de Flandre, Croix. 8 juin 1943. 949056

— M. et Mme Jacques Sartorius-Lamon sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fils Denis.

Tourcoing, le 1er juin 1943. 90, rue Carnot, Tourcoing. 74384d

— Henri Spriet, fils de M. et Mme Spriet-Bruneau, est né le 31 mai 1943. Lille, 30, rue Nicolas-Leblanc. 9864

— Simone, André et Roger sont heureux de vous annoncer la naissance de leur petite sœur Janine.

De la part de M. et Mme Emile Mascrel-Dekeyser.

84, rue Blanchemaille, Roubaix. Le 8 juin 1943. 950074

FIANÇAILLES

— M. et Mme Roussel-Dekens, M. et Mme Bellin-Wolters sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants Raymonde et Jean.

Tourcoing, 139, rue Nationale. 135, rue Nationale.

Cet avis tient lieu de faire-part. d

COURRIER DES LECTEURS

Quels sont les avantages auxquels ont droit les futures mamans en matière d'habillement ?

— La réponse à cette question a déjà été donnée dans notre numéro du 28 avril 1943.

Un épicier a-t-il le droit de vendre des biscuits sans tickets à un prix supérieur à la taxe ?

— Non

Quel est le coût d'un passeport pour la Belgique ?

— Environ 447 fr. dont 396 fr. pour le visa du consulat de Belgique. Les papiers nécessaires à la demande sont fournis par les mairies

« Une maman titulaire d'une carte de priorité a-t-elle droit de la faire valoir chez le docteur ou le dentiste ? »

— Non. La carte de priorité ne donne accès qu'aux bureaux des administrations publiques aux guichets des services publics, aux transports publics aux magasins de commerce et aux marchés.

« Un menuisier d'entretien dans une filature peut-il prétendre à l'attribution de la carte de travailleur lourd ? »

— Non.

Rationnement en pommes de terre. De nombreux lecteurs nous ont écrit au sujet de la distribution de haricots et de bottes de conserves aux consommateurs ayant opté au début de l'hiver, pour le système de l'approvisionnement.

Il est bien exact que les personnes ayant touché leurs pommes de terre par décades n'ont pas droit à cette distribution exceptionnelle.

On expliquerait cette différence de régime par la perte plus grande subie par les personnes ayant constitué une provision.

« Un débitant de tabac peut-il supprimer la ration du client qui se présente, pour la toucher, après l'expiration de la décade ? »

— Oui.

ÉTATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Catherine Flévez, de Sailly-les-Lannoy, née 96, bd de Cambrai — Georgette Jouvets, r. Larochefoucauld, 39, née à la Maternité municipale — Yvon Guyenne, r. de Cauligny, 177, née à la Maternité municipale. — Monique Bullens, de Wasquehal, née 60, bd de Cambrai. — Janine Masscrel, 84, r. de Blanchemaille.

Publications de mariages. — Raymond Baconnet, cultivateur à Brassac (Tarn-et-Garonne), et Louisa Tiberghien, couturière, 33, r. de la Vigne. — Pierre Jacob, directeur commercial, 32, r. Pouvreur et Claire Dubocage, s. pr., 57, r de Tourcoing

CROIX. — Décès. — Elise Boutilly veuve Mathieu, 84 ans, r. J.-Jaurès, 95 — Oscar Olive, 74 ans, r Vertes, 223

WASQUEHAL. — Naissance. — Colette Cochetteux, r. Ferrer, 3.

LYS. — Décès. — Emile Meurisse, 78 ans, 10, r. d'Isly.

LANNOY. — Naissance. — Nadine Verdefroy, r Nationale, 44

TOURCOING. — Naissances. — Jean-Claude De Westerlinck, r. Ach.-Testelin, 17. — Danielle Vanderhaeghe, r. du Dragon, 1. — Claire Schneeberger, r. d'Anvers, 119 née r Nationale, 136 — Michelle Journé, d'Halluin, née r des Ursulines, 46.

Publication de mariage. — Guy Freulon, inspecteur de sûreté, r. de Boulogne, 8, et Marie Broix, s. p., dom. à Valenciennes

Décès. — Marie Demeulemaere, 78 ans, s. p., veuve Declercq, r. Mar.-Bruno, 35. — Marie Loefeld, 75 ans, s. p., veuve Debonnet, r. Dupuytren, 71. — Marie Duscuetels, 59 ans, s p., r. de Mulhouse, 89

HALLUIN. — Naissance. — Daniel Declercq, chemin de Neuville, Bois-du-Dus, 68.

Le gérant : EDMOND PASCAL.

Imp. du Journal de Roubaix, 71, Gde-Rue

VENDREDI 11 JUIN :

Police-Secours : Service médical de nuit : Tél. 450.

CHEZ LE BROUTTEUX

« Voyage autour de sa chambre... »

Dans un peu plus d'un mois — le 29 juillet — M. Jules Watteouw entrera dans sa 93me année.

Nous nous devions, à l'approche de cet événement, de lui rendre visite et nous l'avons fait avec d'autant plus de plaisir que nous ne l'avions pas vu depuis près de quatre ans.

En sa « Maison du Broutteux », toujours aussi accueillante, sa dévouée gouvernante nous montre sa chambre, au premier étage.

Après avoir frappé, nous lançons l'appel traditionnel : « Y a quéqu'un ? » Et aussitôt, la voix toujours joyeuse du Broutteux retentit : « Tiens, te voilà ! la bonne surprise ! »

En réalité, la surprise est heureuse pour tous deux, car nous retrouvons M. Jules Watteouw assis à sa table de travail, toujours aussi vaillant, gardant bon œil, bonne oreille et bonne dent.

Sans se faire prier, notre hôte nous donne de ses nouvelles et, peu à peu, en vient à parler de sa vie. « C'est alors que nous faisons un « voyage autour de sa chambre » plein d'enseignements.

Sur la cheminée, un grand portrait du Broutteux, telle qui a obtenu la médaille d'or à l'exposition de Tourcoing

Sur la tablette de la cheminée le portrait du frère de M. J. Watteouw, un joyeux luron « qui avait pris trois congés chez les chasseurs d'Afrique. » et celui de ses enfants.

Un peu plus loin, sur un des grands murs de la chambre, un panneau groupe des souvenirs et des portraits dédicacés, qui sont autant de titres de fierté pour le Broutteux et suivent aussi pour Tourcoing.

En effet, n'y voit-on pas, notamment, les portraits du cardinal Liénart, alors curé de Saint-Christophe, où il fut sacré évêque en 1928, de NN. SS. Liagre, évêque de La Rochelle et de Saintes ; Deswarnières, vicaire apostolique de Pakhoï (Chine) ; Lefebvre, évêque de Troyes et Defebvre, vicaire apostolique de Ning-Po (Chine), tous quatre enfants de Tourcoing.

D'autres portraits encore voisinent avec des reproductions de lieux où le Broutteux a attaché un peu de sa renommée et qui évoquent les plus belles heures de sa vie artistique.

Tous ces souvenirs ont l'occasion pour M. J. Watteouw d'évoquer ce passé au cours duquel son dévouement pour les causes dignes d'intérêt, ne connaissait pas de limites. N'est-ce pas à lui qu'on dut si souvent une grande part du succès des soirées de bienfaisance ?

Quel est celui de nos concitoyens qui au cours de ces réunions si cordiales d'autrefois n'a pas été conquis par la douceur de l'amour du terroir, en écoutant ces pasquilles populaires si pleines de bon sens et de sagesse

Bref, le Broutteux vit au milieu de ses souvenirs, avec cette bonne humeur, cette tranquille philosophie sur laquelle les ans n'ont pas de prise. M. J. Sn.

Avant l'ouverture du centre d'autoclavage pour conserves familiales

Ainsi que nous l'avons annoncé, le centre sera ouvert au public à partir du lundi 21 juin et tous les jours non fériés, de 8 h. 30 à 11 h. et de 15 h. à 17 h. Les bocaux à stériliser seront reçus à ces heures-là et pourront être repris 48 heures plus tard. A chaque apport, il sera remis au déposant un récépissé numéroté : celui-ci sera exigé à la livraison. Les bocaux de viande ne seront reçus que le lundi.

Tous genres de bocaux seront acceptés. Toutefois, la direction aura la faculté de refuser tout bocal susceptible de nuire à la bonne marche des opérations. En ce qui concerne les bouteilles, seules les champenoises peuvent résister aux températures de stérilisation. Le centre décline toute responsabilité en cas de casse des bocaux et de perte de leur contenu ; il ne peut garantir que les bocaux fournis par lui-même.

Il sera réclamé 3 fr. par bocal d'une contenance d'un litre maximum et 4 fr. pour ceux dépassant un litre et jusqu'à deux litres.

A la livraison, il sera remboursé 2 fr. par bocal, somme prise en charge par le Secours national.

Conditions indispensables de réussite

Avant d'apporter au centre les produits à stériliser, prendre des légumes parfaitement frais ou des fruits mûrs et les traiter sans retard comme il est indiqué ci-dessous :

1° Eplucher ou laver les produits ; 2° les mettre dans un panier à salade, immerger pendant quelques minutes dans de l'eau bouillante et immédiatement après dans de l'eau fraîche (blanchiment) ; 3° disposer les produits dans les bocaux en les plaçant de manière à perdre le moins de place possible ; 4° verser bouillant dans le bocal une saumure ou sirop de sucre (jutige) et remplir jusqu'à un centimètre du bord ; 5° apporter au centre d'autoclavage le plus vite possible. (Ne jamais préparer la veille pour le lendemain).

Tous renseignements complémentaires pourront être donnés dès maintenant au centre, où l'on trouvera aussi des notices détaillées.

NOCES D'OR

Le lundi de la Pentecôte, à 10 h., l'Union des familles nombreuses du Blanc-Seau fera célébrer en l'église Saint-Eloi, une messe d'actions de grâces aux intentions de M. et Mme Zoé Delannay-Dutry, demeurant rue de Wattignies, cour Delhay, pour le cinquantenaire de leur mariage qui fut célébré à Roubaix le 10 avril 1893.

De leur union, M. et Mme Delannay-Dutry, qui ont toujours habité le Blanc-Seau, eurent sept enfants, dont deux sont actuellement prisonniers. Ils comptent aussi onze petits-enfants et une arrière-petite-fille.

Depuis la fondation du groupement en 1930, M. Zoé Delannay a exercé avec dévouement la charge de trésorier. Il s'est dépensé sans compte pour la prospérité de l'Union et pour le bien de toutes les familles

En raison des circonstances, la cérémonie du jubilé se déroulera dans l'intimité.

Les familles adhérentes tiendront à manifester leur sympathie envers leur dévoué trésorier et assisteront nombreuses à la messe du jubilé, à laquelle la Symphonie de Farvreil apportera son concours artistique.

A l'issue de la cérémonie, la commission des familles nombreuses recevra les jubilaires et leur famille au square Leman.

Les commandes de charbon

SECTEUR n° 5, au bureau du Consortium charbonnier, 3, rue Carnot :

Jeudi 17 : rue Ach.-Testelin (122 à la fin et 135 à la fin), place A.-Thomas, rues de Berckem, Metz, Jemmapes, Hainaut, Mirabeau, Bréall, G.-Scalbert, Gén.-Drouot (208 à la fin et 219 à la fin), *Trois-Pierres (366 à la fin), Jules-Simon.*

Vendredi 18 : rues de Soissons, Pyramides, Laon, Montgolfier, Beauvais, Angers Linné, Ampère, Camille-Desmoulins, Meuseron, Frontière, Marlière.

Samedi 19 : rues de Bourgogne, Planche, Lamartine (201 à 341 et 256 à 303), *Ypres, Rotheleis (pairs).*

UN JEUNE CYCLISTE EST RENVERSÉ PAR UN ATTELAGE. — Vers 10 h. 15, à l'angle des rues du Château et de l'Est, un cycliste, M. André Demeer, 18 ans, 5, rue Mac-Donald, a été renversé par une voiture hippomobile conduite par M. Gaston Cornette, chauffeur au service des mines de Lens. Le jeune homme est sorti indemne de la rencontre, mais il n'en fut pas de même de sa machine. Un arrangement à l'amiable a été conclu entre les intéressés.

UNION SYNDICALE DES PENSIONNÉS CIVILS ET MILITAIRES. — Dimanche, à 15 h., au siège, Café du Grand-Damier, rue Nationale : paiement des cotisations.

VOLS A LA TIRE. — Sur la plate-forme d'un tramway Mongy, une main inconnue a subtilisé le sac à provisions de Mme Madeleine Bouquet, 6, place de la République. Ce sac contenait quatre bouteilles de cognac et un portefeuille. La victime a porté plainte contre l'auteur de ce vol qui lui cause un préjudice de 5.000 francs environ.

— Sur le carreau des halles, un vide-poches a dérobé le portefeuille de Mme Lucienne Doutreluigne, 137, rue des Champs. Il renfermait une somme de 250 francs.

SOUPES SCOLAIRES ET POPULAIRES. — Aucune distribution de soupe ne sera faite le lundi 14 (Pentecôte). Toutefois, et pour ne pas priver les intéressés d'une ration, celle-ci leur sera servie le jeudi 17, à l'heure habituelle. Il en sera de même en ce qui concerne les cantines d'usines.

PRISONNIERS LIBÉRÉS (section de l'Epidémie). — Le Centre d'entr'aide des prisonniers libérés de l'Epidémie, qui ne ménage aucun effort pour aider les familles de prisonniers, organise pour les 13 et 14 juin, un jeu de dés au profit des familles nécessiteuses. Il sera joué dans tous les cafés du quartier et doté de 500 fr. de prix. Le Centre d'entr'aide, désireux d'être aidé par le commerçants et habitants du quartier, espère qu'il leur sera possible de lui envoyer les lots nécessaires à la réussite de ce jeu. Certain qu'ils voudront profiter de l'occasion qui leur est offerte de venir en aide aux familles des absents, il les en remercie d'avance. Les lots en nature et espèces sont reçus au siège, 122, rue de Roubaix.

MARCQ-EN-BARŒUL

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS SAINT-JEAN. — Paiement des retraites aux pensionnés samedi 12, de 11 à 11 h. 30, hôtel de ville, salle A.

HALLUIN

Les communions solennelles au Colbras

Dimanche 13 juin, fête de la Pentecôte, aura lieu, en l'église Notre-Dame-des-Fièvres, au Colbras, la cérémonie des communions solennelles.

Voici l'horaire des offices : à 7 h. 30, messe de communion ; à 10 h., grand'messe ; à 15 h., vêpres et salut.

Les commandes de charbon

Inscription au bureau du Consortium charbonnier, 67 bis, rue de Lille :

SECTEUR n° 1, les mardi 15 et mercredi 16 : rues de Lille, Forage, Française, Traversière, Gare, Verte, Ste-Barbe, Pont-Neuf, Midi, Lys (de la douane au chemin de fer), place J.-Jaurès, rues St-Martin, Haute, J.-Jaurès, E.-Zola, Molène, Eglise, Basse, imp. Inkermann, Mamelon-Vert, St-Vincent-de-Paul, cour Bayle, cite Barbare, contour de l'Eglise, cité Sébastopol, canton du Soleil, ruelle Gentier, chemin du Colbras.

SECTEUR n° 2, le jeudi 17 : rues Clémenceau, Jemappes, Ph.-de-Girard, Hirondelles, Douane, Frontière, ruelle Saint-Roch, rues des Ateliers, Arcole, Montagne, G.-Desmettre, Asile, ruelle Blanchemaison, cour Pollet.

SECTEUR n° 3, le vendredi 18 : rues de la Tannerie, Nord, Est, Austerlitz, Champs, Michelet, Ed.-Quinet, Flandre, Frères-Buert, Limite, Guynemer, cité Saint-Paul.

SECTEUR n° 4, le samedi 19 : rues V.-Hugo, H.-Carette, impasse Marignan, cité Cornil, rues Montebello, Rouge-Porte (3 à 49 et 1 à 17), Fr.-de-Pressensé, Magram, sentier de la Caserne, caserne des Dragons.

SECTEUR n° 5, les lundi 21 et mardi 22 : rues Neuve, Tissage, Moulins, Paix, J.-Guesde, Cimetière, Palestro, Turbige, Abattoir, Jacquard, Dr-Pierchon, Facteur, avenue de l'Hôpital, cité Notre-Dame.

SECTEUR n° 6, le mercredi 23 : rue de la Lys (au-dessus du chemin de fer), chemin des Prés, route de Linselles, rue Anatole-France, chemin d'Eau, chemin Grande-Ville, rues du Nouveau-Monde, Linselles, issue Isidore, hameau de Ham, chemin Pellegrin.

SECTEUR n° 7, le jeudi 24 : chemin de Neuville, carrière du Moulin, rue de la Liberté, chemin Billemont, rues Belle-Doc, Trieu-Cailloux, Eglise-du-Mont, Pont-du-Cave, Sœurs-de-la-Sagesse, chemins de Lotel, Meurisse, Tourasse, Péruwelz, rue de la Rouge-Porte (42 à la fin et 17 à la fin).

SECTION FÉMININE. U.O.N. — Répétitions les lundis et samedis à 18 h. 30, au terrain de l'Abattoir, ou, en cas de mauvais temps, à la salle Huet.

RONCQ

BONS DE PANTOUFLES ET ESPADRILLES. — La distribution, commencée jeudi, se poursuivra comme suit demain vendredi 11 : de 8 h. 30 à 11 h. 30, 1301 à 1500 ; de 4 h. 30 à 17 h. 30, 1001 à la fin. Se munir de la carte de points textiles.

BONDUES

DANS LES P.T.T. — Mmes Piévez, assistante receveuse au bureau de postes, en disponibilité, vient d'être rétrogradée comme dame-commis à Wasquehal.

ROUBAIX

VENDREDI 11 JUIN :

Aujourd'hui : St Barnabé ; demain : St Guy. — Soleil : 3 h. 41, 21 h. 52. — Lune : 1er quartier aujourd'hui.

« Les fruits, ces inconnus... »

Nous voici entrés dans la saison des fruits et notamment dans ce « temps des cerises » qu'ont célébré chansonniers et poètes. C'est même aussi le temps des fraises

Or bien rares sont ceux de nos concitoyens qui ont eu jusqu'à présent le privilège de s'en procurer..., normalement s'entend !

Et pourtant Dieu sait si les vitamines qu'elles renferment constituerlaient un complément appréciable au régime alimentaire actuel, surtout pour nos tout-petits qui n'ont pas été précisément gâtés en oranges l'hiver dernier.

Soyons juste ! Des cerises et des fraises nous en avons vu le mois dernier aux vitrines de certains négociants en primeurs.

Elles étaient, rappelez-vous, délicatement couchées sur des lits d'ouate, telles des denrées précieuses. Précieuses, elles l'étaient en effet, à en juger par les prix astronomiques qu'elles atteignaient. La Préfecture s'en émut et une taxation survint pour mettre fin à ce scandale.

Et les autres ? Nos lecteurs la connaissent : fraises et cerises disparurent comme par enchantement des étalages pour trouver, derrière certains comptoirs, un abri plus sûr d'où on ne les tirait qu'à bénéfice (si l'on peut dire !) de certains « faveurs ».

Quelques détaillants — rendons-leur cette justice — observèrent le tarif imposé et s'efforcèrent de répartir leur modeste lot entre le plus grand nombre possible de clients. Mais combien d'autres hélas !... Les uns et les autres s'accordaient sur un point : l'insuffisance du contingentement officiel

Nous avons consulté à ce sujet la Chambre syndicale des négociants en fruits et primeurs du Nord et du Pas-de-Calais qui nous a confirmé le fait, en précisant que son bureau effectuait des démarches auprès de l'intendance économique régionale, en vue d'apporter une amélioration à cet état de choses.

Nous tiendrons d'ailleurs nos lecteurs au courant des mesures qui pourraient éventuellement être prises dans ce sens En attendant, les consommateurs souhaitent de tout cœur que « Monsieur » (ou « Madame ») veut-bien-droit » adopte une solution énergique et... immédiate, afin que cette légitime revendication en faveur des cerises ne soit pas faite... pour des prunes !

Le Centre d'autoclavage pour conserves familiales s'ouvrira mardi

Mardi prochain s'ouvrira, 51, Grande-Rue (place de la Liberté), le centre d'autoclavage pour conserves familiales, organisé par la commission locale du Secours national. Les consommateurs pourront y apporter leurs bocaux à stériliser chaque jour de semaine, de 9 h 1/2 à 11 h., et les reprendre 48 heures plus tard.

Les conserves de viande devront être remises le lundi, celles de fruits, le vendredi.

Rappelons que les titulaires de la carte de jardinage peuvent obtenir un bocal par personne inscrite sur ladite carte, en s'adressant dès maintenant, de 9 h. à 11 h., au local sus-indiqué.

Les concours du Conservatoire

Voici les résultats des concours de solfège :

Contre-ut moyen. — Professeure : Mme Bacquart et M Carpentier. — 1re mention à l'unanimité : Janine Foreau et Françoise Caucheteux. — 1re mention : Thérèse Pennequin, Marcelle Jouquenoy, Paule Flamencourt et Marcel Carlier. — 2e mention : Roger Vermoeren, Jean Fourmeau, Georges Jovenaux, Jacqueline Dewachter, Paulette Leroux, Guette de Boyer et Monique Bonnel. — 3e mention : Roger Delmotte et Jacques Pierrache.

Le jury était composé de MM. Henri Bouillard, président ; A. Desenclos, A Duhamel, A. Beghin, Mmes Courtray et Grimonprez.

Trainé sur plusieurs mètres par un tramway boulevard Montesquieu

Alors qu'il traversait le boulevard Montesquieu, M. François Coppens, 70 ans, sans profession, domicilié à Croix, rue d'Oran, cour Broux, 4, a été renversé par un tramway de la ligne G, venant du boulevard de Paris et se dirigeant vers la rue de l'Epeule. Traîné par la voiture sur plusieurs mètres, M. Coppens fut blessé à la tête, et transporté quelques instants plus tard à l'hôpital « La Fraternité ». Son état n'inspire, toutefois, aucune inquiétude.

Meubles Buffets, Salles à manger, Chaises laquées, Chaises longues. — 28, Grande-Rue, 28.

SYNDICAT DES LOCATAIRES DE ROUBAIX, TOURCOING ET ENVIRONS. — Réunion générale le 20, à 10 h. à la Bourse du travail, Bd de Belfort, 78. La carte à jour des cotisations sera exigée à l'entrée de la salle.

AU CERCLE HORTICOLE. — La réunion mensuelle qui devait avoir lieu dimanche 13 est remise au dimanche 20.

CONTRIBUTION... INVOLONTAIRE ! — En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, un filou s'est emparé de la bicyclette que M. Jules Vroman, 44 ans, fabricant d'articles de sport, 30, rue du Grand-Chemin, avait déposée mercredi vers 11 h. dans le hall des contributions directes, rue du Vieil-Abreuvoir.

LE TREFLE... QUI N'A PAS QUATRE FEUILLES ! — M. Pierre Lebrun, 75 ans, cultivateur, rue des Trois-Ponts, a porté plainte à la police contre des inconnus qui lui ont dérobé du trèfle dans un de ses champs, boulevard Industriel.

LA POLICE DES ETRANGERS. — Bien que faisant l'objet d'une décision de refoulement préfectorale, en date du 30 juillet 1942, Jeanne Passeniers, épouse Remmerie, 20 ans, domiciliée à Herseaux (B.) était revenue à Roubaix. Elle a fait l'objet d'un procès-verbal pour défaut de carte d'identité d'étranger et a été déférée au parquet.

COLISÉE
TOUS LES JEUDIS
Matinée 2 heures - Soirée 7 h. 30
PICPUS
Samedi : LE VOILE BLEU.

CASINO
ATTENTION ! JEUDI
2 dernières séances à 15 et 19 h. 30
de l'émouvant film français :
LA LOI DU PRINTEMPS
A partir de SAMEDI
René Dary dans le nouveau film policier
8 HOMMES DANS UN CHATEAU
Mystère ? Drame ? Comédie ?
Les péripéties d'un roman-detective avec Jacqueline Gauthier, la nouvelle révélation du cinéma.

WATTRELOS
La ducasse
L'administration municipale a autorisé l'installation dans le jardin public, près la Grand'Place, d'une grande fête foraine au profit des œuvres locales, qui aura lieu le dimanche 20 juin. Coïncidant avec la ducasse annuelle, elle durera jusqu'au dimanche 4 juillet inclus, soit quinze jours pleins comprenant trois dimanches.

L'entrée du terrain sera gratuite. De nombreuses attractions sont annoncées : « radiocar, chenilles, monstres de mer, manèges divers, etc.

Les forains que la question intéresse doivent adresser d'urgence au maire leur demande d'emplacements.

Le Centre d'autoclavage pour conserves familiales s'ouvrira mardi

UN, DEUX... ET TROIS. — Lors d'une alerte, M. Robert Wulfaert, 108, rue Henri-Brifaut, qui circulait à bicyclette, refusa d'obéir à l'injonction d'un gardien de la paix, qui l'invitait à descendre de machine. Comme, de plus, il avait voulu poursuivre sa route et avait ensuite refusé de présenter sa carte d'identité, il a fait l'objet de trois procès.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES (Place). — En raison de la Pentecôte, la permanence habituelle du 2me dimanche du mois est reportée au 3me dimanche (20 juin), de 10 h. à midi, au siège, café Delcroix, Grand'Place.

HEM

UNE CHUTE DANS L'ESCALIER. — En tombant dans l'escalier de son habitation, mercredi, vers 18 h. 40, Mme Pauline Haspel, 5, rue de Beaumont, s'est blessé à la cuisse droite. M. le docteur Leborgne après lui avoir donné des soins, l'a fait admettre à l'hôpital de Roubaix.

TOUFFLERS

AU BUREAU DES DOUANES. — Mardi 15, à 14 h. 45, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'un gros bœuf de trait dressé au travail et qui a été saisi par la douane.

LEERS

Mort de la doyenne de la population

Mercredi matin s'est éteinte doucement, dans sa 96me année, Mme veuve Antoine Dubus, née Julie Anglebert.

De son mariage contracté à Leers le 25 avril 1870, elle eut sept enfants, dont six sont encore vivants ; elle laisse une honorable descendance et était heureuse et fière de se trouver à la tête de cinq générations.

Malgré son grand âge elle jouissait toujours d'une excellente santé, à part une infirmité de la vue et l'on n'aurait pas cru que que le malaise dont elle était atteinte depuis quelques jours l'aurait empêchée d'atteindre le cap de la centaine.

Douée d'un caractère jovial, elle aimait rire et faire rire. Et ces derniers jours ayant conservé en pleine lucidité, elle appréciait encore la plaisanterie.

Elle était la mère de M. Henri Dubus, conseiller municipal, à qui nous présentons, ainsi qu'à sa famille, l'expression de nos sentiments de condoléance.

Ses funérailles seront célébrées samedi, à 10 h.

SPECTACLES
COLISÉE
TOUS LES JEUDIS
Matinée 3 h. - Soirée 7 h. 30
CE SOIR, dernière de PICPUS
A partir de SAMEDI : LE VOILE BLEU un des plus beaux films de l'année.

CONVOIS FUNÈBRES

TOURCOING. — Mme Henri DUBOTHOIT-DELANGE, son épouse ; M. Henri et Mlle Lucie DUBOTHOIT ; M. Jean DUBOTHOIT, en captivité, et Mme DUBOTHOIT-DUTERTE et leurs filles, ses enfants, ses petits-fils et toute la famille ont la douleur de vous annoncer la mort de

Monsieur Henri DUSOTHOIT

Acheteur de laines, — Ancien combattant, Croix de guerre Médaillé du travail des établissements Cauliez et Delaoutre

pieusement décédé le 8 juin 1943, dans sa 58e année. Ses funérailles auront lieu le samedi 12 juin, à 9 h. 45, en l'église